

PAYS DE LA LOIRE

L'EMPLOI INTERIMAIRE

SITUATION AU 30/04/2015

DOCUMENT MENSUEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

L'ESSENTIEL

Au mois d'avril 2015, 605 200 intérimaires sont recensés sur le territoire national, soit une hausse de 2,3% par rapport à mars 2015.

Pour la région Pays de la Loire, l'évolution est similaire : le nombre d'intérimaires progresse de +2,5% sur un mois.

Ce résultat mensuel est porté par les trois grands secteurs. La construction est en tête (+4,7%), suivie par le tertiaire (+2,8%) et l'industrie (+1,7%).

Hormis la Mayenne qui affiche une baisse de -1,8%, tous les départements sont en hausse sur un mois. La Vendée enregistre la plus forte augmentation (+5,2%).

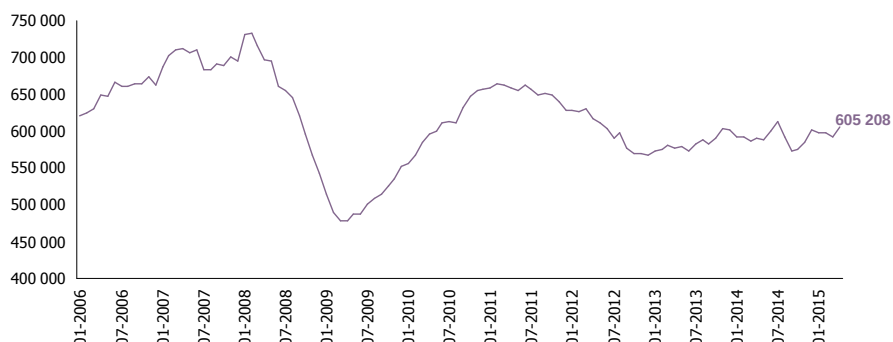
En évolution annuelle, la tendance est nettement orientée à la hausse : +6,3% en Pays de la Loire (+2,4% au niveau national).

LA SITUATION NATIONALE

Fin avril 2015, au niveau national, le nombre d'intérimaires s'établit à **605 200** en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une hausse de **+2,3%** par rapport à fin mars 2015 et de **+2,4%** sur un an.

GRAPHIQUE

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) – France



Le taux de recours moyen à l'intérim est de **3,5%** tous secteurs confondus. L'industrie et la construction affichent un taux de recours élevé : respectivement **8,4%** et **7,2%**. Il n'est que de **1,8%** pour le tertiaire. Tous les secteurs sont en hausse ce mois-ci. Les progressions vont de **+1,2%** dans l'industrie à **+3,6%** dans le tertiaire en passant par **+2,6%** dans la construction.

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (**72,7%**). Cependant, sur un an les effectifs intérimaires augmentent plus pour les femmes (**+3,9%**) que pour les hommes (**+2,4%**).

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : **40,0%** sont des ouvriers qualifiés et **37,5%** des ouvriers non qualifiés. Sur un an, la part des ouvriers qualifiés se stabilise (**+0,2%**). Les autres catégories socioprofessionnelles affichent des progressions entre **+3,3%** (pour les ouvriers non qualifiés) et **+9,3%** (pour les employés).

Sur un an, seules quatre régions voient leurs effectifs intérimaires diminuer. La Champagne-Ardenne est la plus impactée (**-10,7%**). Concernant les autres régions, la hausse la plus marquée concerne le Nord-Pas-de-Calais (**+9,9%**). Les Pays de la Loire se positionnent au **3^{ème}** rang des régions créatrices d'emploi.

LA SITUATION REGIONALE

SITUATION DE L'INTERIM

A fin avril 2015, on compte **47 300** intérimaires sur la région. Ce nombre est en progression sur un mois (+2,5%). Sur un an, la tendance est également à la hausse : **+6,3%**, soit **2 800** postes supplémentaires.

Les trois grands secteurs accélèrent le rythme des leurs progressions sur un mois. La construction augmente ses effectifs de **+4,7%**. Le tertiaire progresse de **+2,8%** tandis que l'industrie affiche une hausse de **+1,7%**.

Avec **56%** des effectifs intérimaires de la région, l'industrie reste le secteur le plus utilisateur de cette forme d'emploi. Le tertiaire, de loin le secteur le plus important dans l'emploi salarié, ne pèse que pour un quart des emplois intérimaires. La construction arrive en dernier avec **19%** des effectifs.

GRAPHIQUE
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

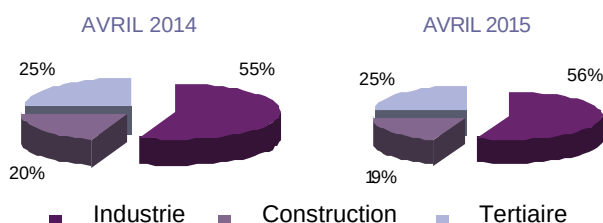


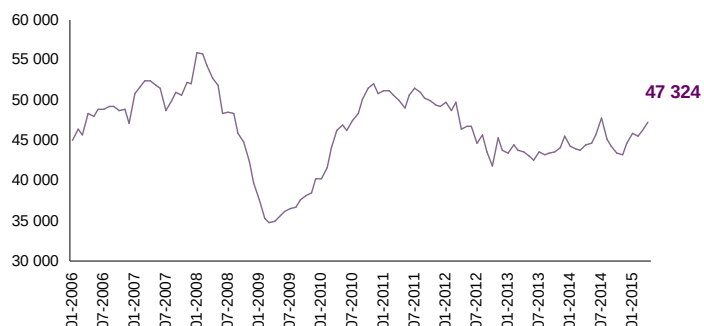
TABLEAU
LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	avril-15	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	11 115	2,6%	9,1%
Construction	8 888	4,7%	2,3%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	6 514	0,4%	4,6%
Fabrication de matériels de transport	3 793	5,9%	27,7%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques- fabrication de machines	3 773	-1,2%	-9,6%

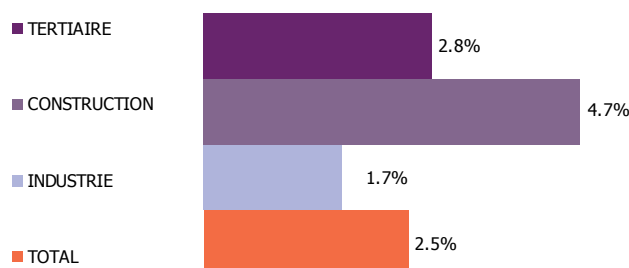
CHIFFRES CLES
EVOLUTIONS – FAITS MARQUANTS

- Sur un mois :
- Activités immobilières : +24,0%
 - Commerce, réparat. automobile : +6,5%
 - Cokéfaction, raffinage : -3,9%
 - Ind extact, énergie, eau, déchets : -2,6%
- Sur un an :
- Activités immobilières : +35,7%
 - Fab. matériels de transport : +27,7%
 - Autres activités de service : -23,6%
 - Fab. équip. élect., informatique : -9,6%

GRAPHIQUE
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS)



GRAPHIQUE
EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR (AVRIL 2015)



En affinant l'analyse par secteur économique, nous pouvons dégager plusieurs tendances.

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire. En avril 2015, **11 100** intérimaires ont été comptabilisés avec une hausse mensuelle de **+2,6%**. Sur un an, le secteur affiche une augmentation de **+9,1%**.

La construction se positionne en second et atteint près de **8 900** intérimaires. Elle a vu ses effectifs augmenter sur un mois (**+4,7%**) et sur un an (**+2,3%**).

La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac enregistre une légère hausse : **+0,4%** sur le mois d'avril. Avec plus de **6 500** intérimaires, le secteur affiche une progression annuelle de **+4,6%**.

La fabrication de matériels de transport est 4^{ème} avec une hausse mensuelle de **+5,9%**. Sur un an, le secteur voit son emploi intérimaire progresser de **+27,7%**.

Enfin, la fabrication de d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines devient le 5^{ème} grand secteur utilisateur de l'intérim. Avec près de **3 800** postes, elle a vu ses effectifs diminuer sur un mois de **-1,2%** et de **-9,6%** sur un an.

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Les ouvriers forment la plus grande composante des intérimaires. **45,9%** des intérimaires sont ouvriers qualifiés. Avec les ouvriers non qualifiés, ils représentent **82,5%** des intérimaires.

La part des employés d'une part, et des cadres et professions intermédiaires d'autre part sont similaires : respectivement **9,1%** et **8,5%**.

Sur un mois, on constate une seule baisse de l'effectif intérimaire. Elle concerne les ouvriers non qualifiés (**-0,3%**). La situation est mieux orientée pour les employés (**+3,0%**), pour les cadres et professions intermédiaires (**+3,7%**) et pour les ouvriers qualifiés (**+4,6%**).

En évolution annuelle, toutes les classes affichent des augmentations. La hausse la plus significative concerne les cadres et professions intermédiaires (**+9,1%**) suivie de près par les ouvriers qualifiés (**+8,2%**).

GRAPHIQUE
REPARTITION DES INTERIMAIRES PAR CSP (AVRIL 2015)

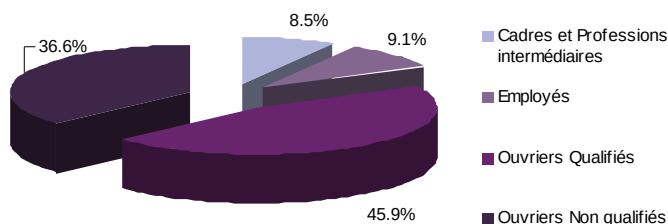


TABLEAU
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	avril-15	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)
Cadres et Professions intermédiaires	4 005	3.7%	9.1%
Employés	4 289	3.0%	7.6%
Ouvriers Qualifiés	21 706	4.6%	8.2%
Ouvriers Non qualifiés	17 325	-0.3%	3.2%

LA SITUATION DEPARTEMENTALE

REPARTITION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT

TABLEAU
COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

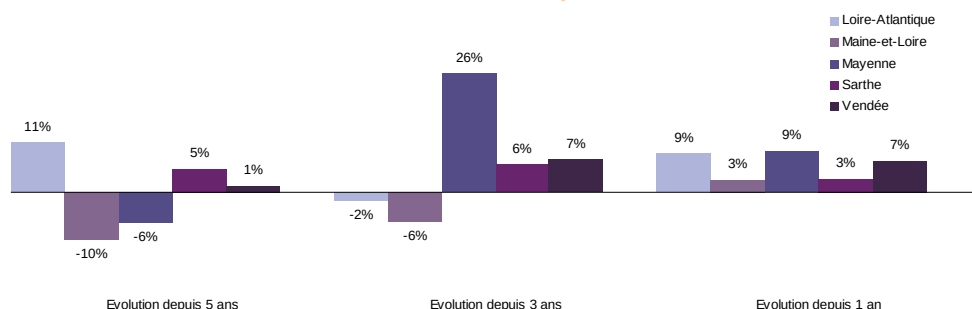
	avril-15	Poids Intérim	Poids Emploi Salarie
Loire-Atlantique	19 189	40.5%	40.5%
Maine-et-Loire	8 422	17.8%	20.5%
Mayenne	3 959	8.4%	7.8%
Sarthe	7 410	15.7%	14.1%
Vendée	8 344	17.6%	17.0%

La répartition des intérimaires dans les différents départements est liée au tissu économique local. La Loire-Atlantique emploie **40,5%** des intérimaires.

Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre **16,0%** et **18,0%** chacun. La Mayenne est derrière avec **8,4%** de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire est un département qui recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de **17,8%** quand son poids dans l'effectif salarié est de **20,5%**. En Loire-Atlantique, la représentativité du département est la même pour l'intérim et l'emploi salarié. A l'inverse, la Mayenne, la Sarthe et la Vendée sont des départements qui recourent plus fréquemment à l'emploi intérimaire.

GRAPHIQUE
EVOLUTION DE L'INTERIM SUR UN, TROIS ET CINQ ANS



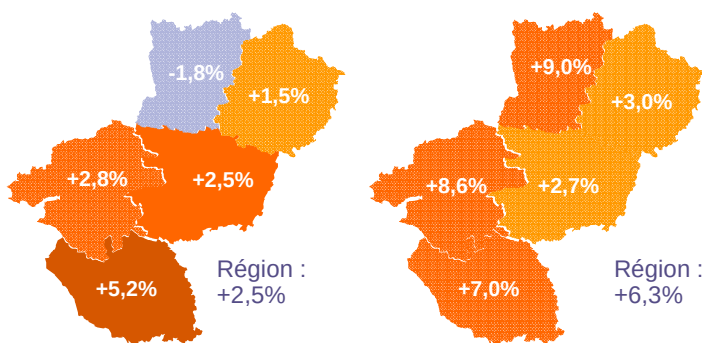
Sur les 5 dernières années, le Maine-et-Loire et la Mayenne perdent respectivement **-10%** et **-6%** de leur emploi intérimaire. Les trois autres départements de la région comptent plus d'intérimaires aujourd'hui qu'en 2010. La Loire-Atlantique a vu ses effectifs augmenter de **+11%**.

Ceci n'est pas étonnant si l'on considère que l'emploi intérimaire commençait juste à se reconstituer pendant l'année 2010. Depuis, les effectifs se sont rétablis, et le nombre de contrats a globalement augmenté depuis trois ans. Sur la dernière année, tous les départements ligériens participent à la croissance de l'emploi régional.

CARTE EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT

SUR UN MOIS

SUR UN AN



Hormis pour la Mayenne qui perd **1,8%** de ses effectifs en un mois, on constate une augmentation de la population intérimaire dans tous les départements ligériens entre mars et avril 2015. La Vendée affiche l'augmentation la plus forte (**+5,2%**).

En évolution annuelle, tous les départements affichent une hausse. Les évolutions les plus élevées concernent la Mayenne (**+9,0%**), la Loire-Atlantique (**+8,6%**) et la Vendée (**+7,0%**). La Sarthe et le Maine-et-Loire affichent des progressions plus modestes : respectivement **+3,0%** et **+2,7%**.

ZOOM SUR...

LA PARCOURS DES INTERIMAIRES

Début 2015, l'Observatoire des Métiers et de l'Emploi (OME) publiait l'étude annuelle *Regards des intérimaires sur l'intérim*. Cette enquête, menée en mars 2014 auprès de la population intérimaire de mars 2013, aborde entre autres sujets le parcours des intérimaires.

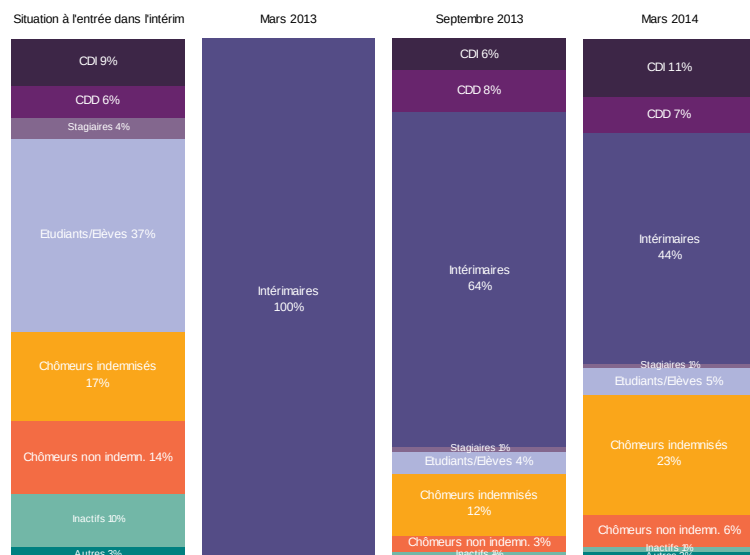
Parmi les personnes interrogées (tous étaient intérimaires en mars 2013), 62% sont en emploi un an plus tard. Ce résultat est stable par rapport à l'enquête précédente. Mais, force est de constater que la prudence des employeurs reste la règle, puisque seulement 11% sont en CDI et 7% en CDD.

Parmi ces intérimaires en CDD ou CDI, 47% avaient été préalablement envoyés en mission d'intérim dans l'entreprise où ils travaillent actuellement.

Enfin, 29% des intérimaires interrogés en mars 2013 sont demandeurs d'emploi un an plus tard. La grande majorité d'entre eux perçoivent une allocation chômage. Mais 6% des personnes sondées ne sont pas indemnisées en mars 2014.

Source : Observatoire des Métiers et de l'Emploi

GRAPHIQUE L'ITINÉRAIRE DES INTERIMAIRES



METHODOLOGIE

INDICATEUR FIN DE MOIS :

Un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois a été construit.

La répartition régionale des missions intérimaires est réalisée grâce au lieu d'implantation de l'établissement intérimaire.

En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est réalisé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

Chaque année un nouveau calage en niveau est effectué à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2008 provisoire.

Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Jean Luc RECHER – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr